

Avis de course
Semaine du soir de Sciez
les 28/29 et 30 juin 2018
organisée par le CNS



1- Règles:

Toute réclamation concernant une infraction aux instructions de course devra être faite oralement à voix basse, par le protestataire, au cours d'un déjeuner qu'il devra offrir aux membres du comité de course dans l'année suivant l'arrivée. La qualité du repas offert par le protestataire permettra au comité de course de faire l'instruction de la réclamation en toute impartialité. Le comité de course rendra sa décision dans les trois années suivantes et celle-ci sera sans appel.

2- Inscriptions:

Les Mardis de 18h30 à 19h30 au club house du CNS.

Le jeudi 28 juin de 18h à 19h30

Les bateaux désireux de participer devront être titulaires d'une assurance en responsabilité civile d'un montant minimum de 1'500'000 euros.

3- Droits à payer:

40 euros par bateau.

4- Programme:

Une manche le 28 et le 29 de 20h à 21h30

Deux manches le 30 juin de 14h à 18h30

5- Instructions de course:

Les instructions de course seront remises lors de l'inscription.

6- Parcours:

Les parcours seront de types bananes dans la baie de Sciez.

7- Classements:

Un classement temps réel, un classement compensé général, un classement compensé par classe seront établis.

8- Places de port:

Des places de port en bout de ponton sur les pendilles sont réservées pour les régatiers.

Contact capitainerie : 04 50 72 60 33

9- Remise des prix:

Elle aura lieu dès que possible après la dernière manche courue le 30.

10- Décisions de courir:

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

11- Informations complémentaires:

Contact CNS : 04 50 72 59 31 – cnssciez@gmail.com